



## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre  
0690.28.19.86  
fsas.cgtg@laposte.net  
www.veyatifsascgtg.org  
Siret : 798 550 497 000 19



Basse-Terre, le 20 Juin 2018

A

Mme Valérie DENUX  
Directeur de l'ARS Guadeloupe-île du Nord  
M. Bruno MAGRAS  
Président du Conseil Territorial  
de Saint-Barthélemy

### Objet : *La situation du GHT du Nord.*

Madame la Directrice Générale de l'A.R.S., Monsieur le Président du Conseil Territorial de Saint-Barthélemy,

Notre organisation syndicale vient à vous, par la présente, afin de vous soumettre ses inquiétudes sur la situation du G.H.T. du nord, en général, et du Centre Hospitalier de Bruyn, en particulier.

En effet, et encore plus depuis le dernier Ouragan, des orientations semblent vouloir se prendre sans une véritable analyse des deux territoires et populations dont relève ce GHT.

Pour rappel, le Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming est l'hôpital support, le Centre Hospitalier de Bruyn y a adhéré et l'EHPAD Bethany Homes aurait demandé son intégration. La convention a été signée le 1er Juillet 2016 mais le fonctionnement ne semble pas respecter les propres articles de cette convention. Nous en voulons pour preuve que l'article 15, "installation des instances [de dialogue social] du GHT" n'est toujours pas mis en application. Ainsi, les agents et leurs représentants n'ont aucune prise sur ce qui se passe vraiment.

Par ailleurs, alors même que le GHT n'a pas de boussole, une convention de Direction commune serait en cours dans quel but précisément ? Selon nos remontées, après visites sur les deux centres Hospitaliers, ni les agents de Saint-Martin et encore moins ceux de Saint-Barthélemy n'y voient un quelconque intérêt dans la mesure où les fondamentaux sont loin d'être respectés.

Ainsi, des questions demeurent sans réponses au Centre Hospitalier de Bruyn telles que :

- La véritable teneur des conventions (et leur nombre) avec les professionnels du privé.
- La dite mission financière de l'ancien Directeur sensé être à la retraite.
- La nécessité de la nomination d'un nouveau Directeur de plein exercice, un impératif pour l'île puisque c'est le cadre qui fait quasiment fonction sans aucun pouvoir en terme d'orientation stratégique.
- L'absence d'un médecin-gériatre coordinateur à l'EHPAD du CH. de Bruyn.
- La présence de beaucoup de faisant fonction d'Aide-soignant et de peu d'IDE.
- L'épuisement des professionnels faute de pouvoir vaquer lorsque c'est nécessaire.

- La "rénovation" de l'accord local de manière unilatérale sans aucune concertation.

- La reconnaissance des urgences au vu que cette activité est centrale sur Saint-Barthélemy.

- La problématique des évacuations sanitaires de Saint-Barthélemy qui ne semble pas être une priorité en dépit des déclarations publiques des responsables. Des décès ont été dénombrés faute de prise en charge rapide sur une île à forte vocation touristique.

- La problématique du surcoût des produits pharmaceutiques à Saint-Barthélemy, la triple insularité ne pouvant justifier une santé avec un coût à géométrie variable.

- La problématique du logement des professionnels volontaires qui, faute de pouvoir s'installer durablement, repartent vers d'autres lieux.

Nous vous rappelons que la grande majorité des agents du Centre Hospitalier - y compris de l'EHPAD - ont donné de leurs personnes lors du passage d'IRMA en acceptant jusqu'à leur réquisition pendant trois jours de suite. La suite des événements a aussi été l'œuvre des agents pendant les mois qui suivirent la catastrophe. Or, ils ont la nette impression que leur parole et leur présence comptent pour peu aux yeux des dirigeants hospitaliers.

Cette situation est plus qu'inquiétante à nos yeux et nous suffisent à vous alerter quant aux difficultés des agents qui veulent fournir du bon travail mais qui doivent souvent se battre, jusqu'à l'épuisement, pour y arriver. L'île de Saint-Barthélemy mérite une couverture sanitaire digne de ce nom même au sein d'un groupement hospitalier à condition que la population de l'île soit respectée.

Nous pensons que les autorités politiques et sanitaires doivent pouvoir trouver une solution pérenne pour la santé de la population de cette île qui a de la ressource.

Dans l'attente,

Nous vous assurons, Madame la Directrice, Monsieur le Président, de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général,



BELAIR Philippe



**Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe**

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : [cggtg.confederation@wanadoo.fr](mailto:cggtg.confederation@wanadoo.fr)